

CHARTRE ECO-RESPONSABLE DU TRAIL DES CALANQUES

Cette chartre d'éco-responsabilité s'inspire de l'**esprit club alpin** qui caractérise la pratique raisonnée des activités de pleine nature, dans le respect de l'environnement, le partage et la convivialité. Elle intègre la réglementation du Parc National des Calanques dans lequel se déroule la course. Elle complète la charte de l'« Alpi Trail Tour » dont elle est une des étapes. Elle s'appuie sur une étude quantitative des impacts environnementaux des manifestations sportives.

1. « ON LE DIT, ON LE FAIT »

Faire connaître notre engagement en communiquant sur le projet, au fil de sa réalisation, pour expliquer la démarche et entraîner l'adhésion des coureurs, accompagnants, bénévoles et de tous les partenaires. Un bilan éco-responsable sera établi à l'issue de la course.

2. SENSIBILISER LES COUREURS ET LES ACCOMPAGNANTS

Sensibiliser les coureurs à l'éthique du trail (respect de leur intégrité physique, pas de produit de dopage, respect de l'environnement, respect et assistance aux autres concurrents...) et à la réglementation spécifique Parc National des Calanques (pas de déchets, ni de nuisance sonore, ne pas couper les virages, ni utiliser de bâtons de marche...).

3. VISER L'IMPACT ZERO SUR LES ESPACES TRAVERSES

Penser l'itinéraire pour minimaliser l'impact sur l'environnement ; Limiter le nombre de coureurs et le répartir entre 2 circuits ; Baliser les tracés juste avant la course, débaliser et organiser le nettoyage intégral des parcours en serre file de la course ; Disposer de nombreux signaleurs le long de l'itinéraire pour contrôler les coureurs, assurer leur sécurité et le respect des parcours, veiller à la bonne entente avec les usagers du massif ; Organiser le départ et l'arrivée dans la sobriété, notamment sans sonorisation.

4. PROMOUVOIR LE CO-VOITURAGE

Les transports ont un gros impact sur le bilan carbone d'une manifestation sportive, aussi de petites améliorations ont une grande influence. Le Trail des Calanques ne se prêtant pas à l'utilisation des transports en commun, promouvoir le co-voiturage en impliquant coureurs, accompagnants et bénévoles, afin de minimiser les navettes entre le départ et l'arrivée et limiter le nombre de voitures stationnées au parking de la Gardiole.

5. PRIVILEGIER UNE ALIMENTATION DURABLE

Augmenter la part de végétal, privilégier les circuits courts, réduire les pertes pour les ravitaillements et pour le repas chaud offert aux coureurs et bénévoles.

6. ATTEINDRE LE ZERO DECHETS

Réduire les déchets en limitant les emballages et en adaptant les portions, supprimer les gobelets jetables sur site, trier les résidus en vue d'une valorisation ultérieure ; Privilégier les moyens dématérialisés de communication ; Offrir des lots « Finisher » et « podium » utiles.